

▶ Information générale

Cours	
Titre	Stage 2 en orthophonie
Sigle	ORT 6052 (2 crédits)
Site StudiUM	Cours : Formation clinique – MPO – Cohorte 2021-2023 (umontreal.ca)
Faculté / École / Département	Médecine/École d'orthophonie et d'audiologie
Trimestre	Automne
Année	2022
Mode de formation	Stage en présentiel privilégié mais hybride possible (en présentiel et en ligne) selon les directives de la Santé Publique
Déroulement du cours	<p>Cours préparatoires en présentiel pour les étudiants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mardi 6 septembre 2022 de 13h à 16 heures ET - mercredi 5 octobre 2022 de 9 à 12 heures <p>12 jours obligatoires dans les milieux de stage (7 heures par jour de stage)</p> <p>Périodes réservées pour les jours de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les lundis ET mardis du 12 septembre au 11 octobre, - les semaines du 17 et 24 octobre (5 jours/sem) puis - les lundi OU les mardi du 31 octobre au 12 décembre* 2021 (*sauf si reprise de journée de stage)
Charge de travail hebdomadaire	2 crédits clinique équivalent à 90 heures de travail (7 heures x 12 jours = 84 + 6 heures de cours).

Enseignant(e)	
Nom, titre et responsabilités	<p>Coordonnatrices de stages (CDS) :</p> <p>Francine Bédard, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants du début de la liste alphabétique (A à J) Geneviève Côté, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants de la fin de la liste alphabétique (L à Z)</p> <p>Les CDS sont responsables du cadre pédagogique de la formation clinique. Elles offrent un soutien à la réussite tant aux étudiants qu'aux superviseurs. Elles assurent le suivi des étudiants tout au long de leur formation, attestent de la réussite ou de l'échec d'un stage, elles sont également responsables de mettre en place des mesures de soutien et un plan de remédiation lorsque des difficultés sont identifiées pour un étudiant.</p>
Coordinnées	francine.bedard@umontreal.ca et genevieve.cote.17@umontreal.ca
Disponibilités	Du lundi au jeudi

Personne-ressource dans le milieu	
Nom, titre et responsabilités	<p>Superviseur tel qu'identifié sur l'attribution par MedSIS.</p> <p>Le superviseur (orthophoniste membre de l'OOAQ) demeure la personne responsable à l'égard du client (art. 11 du Code de déontologie de l'OOAQ). Par ses observations au cours du stage et sa supervision, il apprécie le développement de l'étudiant à l'aide des outils fournis. Il contacte les CDS notamment pour toutes questions relatives au développement de l'étudiant (soutien à la réussite en cas de difficultés), aux attentes et aux activités adaptées selon le niveau du stage ou à l'appréciation du développement de l'étudiant.</p>

Coordonnées	Selon l'attribution via MedSIS
Disponibilités	À déterminer avec le superviseur

Coordinatrice de la formation clinique en orthophonie

Nom, titre et responsabilités	Sylvie Martin, orthophoniste Responsable de la planification, de la coordination et de l'attribution des stages.
Coordinatrice	sylvie.martin.2@umontreal.ca
Disponibilités	Du lundi au vendredi

Description du cours

Description simple	Ce stage dans un milieu clinique permet à l'étudiant de mobiliser les compétences qu'il a développées et qui sont requises pour réaliser les situations professionnelles.
Place du cours dans le programme	Préalables : ORT6051 et (ORT6511 ou ORT6521 ou ORT6531) Ce deuxième stage se situe après tous les cours d'évaluation niveau 1 et 2 pour les clientèles préscolaire, scolaire et adulte/aîné et le niveau 1 et 2 des cours d'intervention à l'exception du niveau 2 intervention scolaire.
Description détaillée	Les situations professionnelles visées pour ce stage (avec un niveau de soutien approprié) : a) réaliser une évaluation orthophonique, b) planifier et réaliser une intervention orthophonique, auprès d'une clientèle donnée ou dans un domaine particulier selon les particularités et exigences du milieu. Ce stage implique également la participation de l'étudiant aux autres activités professionnelles inhérentes à chacun des milieux. Milieux de stages : Établissements du milieu de la santé CISSS et CIUSSS (CLSC, CH, CR,...), du milieu scolaire (écoles régulières et spécialisées), cliniques privées et clinique universitaire de l'Université de Montréal.

► Apprentissages visés

Intentions pédagogiques

Ce deuxième stage au sein du programme vise la **mise en œuvre** des compétences développées jusqu'à maintenant **pour les situations professionnelles d'évaluation ET d'intervention** avec le **niveau de soutien requis par l'étudiant sous supervision directe d'un orthophoniste.**

Il précède le cours d'intégration 2 (ORT6402), cours intensif pendant les deux premières semaines de janvier, qui permettra à l'étudiant de faire le point sur ses compétences en évaluation et en intervention avant d'amorcer le stage 3.

Objectifs d'apprentissage

Les compétences, capacités et manifestations du [référentiel de compétences en orthophonie de l'université de Montréal](#) (en lien) sont visées dans les stages. Elles sont déclinées et regroupées dans une **grille descriptive développementale de débutant à finissant**. La grille est la même pour tous les stages du programme et se trouve sur MedSIS (« formulaire d'évaluation du stage »). Elle est utilisée pour l'appréciation du stage par les superviseurs et l'autoévaluation par l'étudiant lui-même (« formulaire d'autoévaluation par l'étudiant »)

► Calendrier des étudiants

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
Mardi 6 septembre 2022 de 13 à 16 heures	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan stage ORT6051 - Présentation plan de cours ORT6052 et informations transmises aux superviseurs - Responsabilisation pour suivi développement - Construire son raisonnement clinique - Préparer son contrat de stage 	<p>Cours magistral</p> <p>Activité de codéveloppement</p>	Ressources disponibles sur StudiUM)	Soutien des CDS au besoin pour la préparation du contrat de stage.	Voir section suivante
Mercredi 5 octobre 2022 de 9 à 12 heures	À venir	<p>Cours magistral</p> <p>Activité de codéveloppement</p>	Ressources disponibles sur StudiUM)	Soutien des CDS au besoin.	Voir section suivante
12 jours, 3 modalités : -Hebdomadaire -Semi-intensif -Intensif (5 jours/sem)	Voir section objectifs d'apprentissage ci-dessus	Selon les indications du superviseur de stage.	Selon les indications du superviseur de stage.	Rétroaction constructive et immédiate lorsque possible. Grille d'appréciation mi-stage (jour 6) à remplir par le superviseur sur MedSIS Soutien des CDS au besoin.	Voir section suivante

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants(es) de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Objectifs d'apprentissage visés	Critères	Dates
Préparation au stage : - préparation du contrat de stage	Étapes 1 et 2 d'une pratique réflexive (4.3. et 7.1. du référentiel)	A déposer sur StudiUM dans le devoir correspondant du stage 2 en orthophonie. Rétroaction formative de votre CDS	La veille du 1er jour de stage ou avant si demande CDS
MI-STAGE : Grille d'appréciation MI-STAGE remplie <u>par le superviseur</u> sur MedSIS et discutée avec l'étudiant (+ retour sur le contrat de stage au besoin). Après avoir lu l'appréciation du superviseur, l'étudiant doit répondre aux 2 questions sur MedSIS (approbation)	Évaluation formative pour : -identifier les cibles prioritaires du développement de l'étudiant pour la suite du stage. -identifier et mettre en place des mesures de soutien à la réussite le cas échéant avec le soutien de la CDS.	Grille soumise sur MedSIS indiquant le niveau de soutien requis à l'étudiant pour les critères (capacité/manifestation) observées <u>jusqu'à maintenant</u> . Deux parties du contrat de stage à joindre à l'appréciation du superviseur.	Fin du 6e jour de stage
FIN DU STAGE : 1- Grille d'appréciation fin de stage remplie par le superviseur ET <u>l'étudiant (autoévaluation)</u> sur MedSIS 2- Compilation des heures du stage <u>par l'étudiant</u>	Voir objectifs d'apprentissages section ci-dessus	Grille soumise sur MedSIS indiquant le niveau de soutien requis à l'étudiant pour les critères (capacité/manifestation) AU TERME DU STAGE. Faire attester la compilation par le superviseur au dernier jour de stage et joindre à l'appréciation finale sur MedSIS	Étudiant : AUTOÉVALUATION à soumettre la VEILLE du dernier jour du stage (AVANT l'appréciation du superviseur) + Apporter la compilation des heures du stage au dernier jour
3- Évaluation du superviseur* par l'étudiant (doit être complété pour consulter l'appréciation du superviseur) 4- Après avoir lu l'appréciation finale du superviseur, l'étudiant doit répondre aux 2 questions sur MedSIS (approbation ou désaccord)	*Accessible uniquement par la direction de l'enseignement clinique de l'UdM. Un rapport sera généré par MedSIS et transmis de façon anonyme aux superviseurs après 4-5 supervisions. Les commentaires inscrits dans cette section (approbation/désaccord) sont visibles par les superviseurs.		
5- Travail réflexif (consignes à venir sur StudiUM)	Étape 4 d'une pratique réflexive (4.3 et 7.1)	Efficacité de la pratique réflexive de l'étudiant pour lui permettre de s'améliorer. Rétroaction formative de votre CDS	Une semaine après la date soumise de l'appréciation du superviseur.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence	La présence aux jours de stages est obligatoire. Les absences doivent être reprises. Consulter le document « principes changement des jours de stages » disponible sur StudiUM
Dépôts des travaux	Grilles d'appréciation à remplir sur MedSIS et dépôt des travaux sur StudiUM.
Seuil de réussite exigé	Succès ou succès avec recommandations/mesures de soutien sous la responsabilité des coordonnatrices de stages (consulter le document « Résultat du stage » disponible sur StudiUM)

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	Consulter votre centre étudiant
Date limite d'abandon	Consulter votre centre étudiant
Fin du trimestre	2022-12-23
Évaluation de la supervision	Sur MedSIS
Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer la qualité de la formation clinique.	

Attention ! Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

► Ressources

Ressources pour les étudiants

Documents	Cours : Formation clinique – MPO – Cohorte 2021-2023 (umontreal.ca)
------------------	---

Ressources pour les superviseurs

Documents	https://eoia.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/documents-de-stage/
Sites Internet	https://eoia.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/
Guides	https://eoia.umontreal.ca/calendrier/presentation-de-la-formation-clinique/
Autres	Rencontres virtuelles préparatoire 31août et mi-stage 6 octobre 2022

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants(es) en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants(es) en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-dessous présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatg_eneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

ANNEXE 1

Liste des cours du nouveau programme de maîtrise (MPO-80)

Première année du programme (MPO-80-1)

Deuxième année du programme MPO-80-2

Mise en garde : ces informations sont publiées à titre indicatif seulement.

L'information officielle du programme se trouve dans le [guide d'admission de l'université](#).

Cours terminés AVANT le Stage 2 en orthophonie - ORT 6052

Effectués au cours de la MPO-80-1

Trimestre 1/ Session Automne (A)

Trimestre 2/ Session Hiver (H)

Trimestre 3/ Session Été (E)

- Introduction à la pratique orthophonique (A)

- Concepts centraux en orthophonie. Rôles de l'orthophoniste. Description des différents milieux de pratique. Relations avec les autres professionnels. Professionnalisme et déontologie.

- Principes d'évaluation orthophonique (A)

- Processus d'évaluation orthophonique à travers les populations. Entrevue. Anamnèse. Approche à l'évaluation (formelle, informelle, dynamique). Introduction aux tests standardisés. Analyses de données et interprétation des résultats. Principes de rédaction de rapports d'évaluation.

- Anatomie et physiologie pour l'orthophonie (A)

- Connaissances de base sur l'anatomie et le fonctionnement des structures impliquées dans la production de la voix, de la parole, de la déglutition et de l'audition.

- Introduction à la recherche en orthophonie (A)

- Ce cours vise le développement de concepts liés au devis expérimental avec un accent sur les méthodes statistiques paramétriques et non paramétriques. Interprétation et communication des résultats de manière scientifique. Éthique de la recherche.

- Communication professionnelle (A)

- Ce cours vise à outiller l'étudiant pour le préparer à l'annonce de résultats et à l'émission de recommandations suite à une évaluation orthophonique.

- Évaluation orthophonique au préscolaire 1 (A) et 2 (H)

- Notions de développement typique et atypique. Identification de problèmes chez l'enfant d'âge préscolaire. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
- Outils d'évaluation pour la clientèle préscolaire. Tableaux cliniques. Hypothèse et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation du jeune enfant. Comportement, troubles associés. Collaboration avec parents et milieux de garde.
 - Langage
 - Préalables à l'écrit, numéracie
 - Parole

- Alimentation et déglutition
- Communication sociale
- Anatomie et physiologie

- **Évaluation orthophonique au scolaire 1 (A) et 2 (H)**

- Notions de développement typique et atypique. Identification de problèmes chez l'enfant d'âge scolaire. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
- Outils d'évaluations pour la clientèle scolaire. Tableaux cliniques. Hypothèses et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation de l'enfant d'âge scolaire. Comportement et troubles associés. Collaboration avec intervenants et parents.
 - Anatomie et physiologie
 - Parole
 - Langage oral et écrit
 - Cognition mathématique, numéracie
 - Communication sociale
 - Alimentation et déglutition

- **Évaluation orthophonique de l'adulte et l'aîné 1 (A) et 2 (H)**

- Notions de vieillissement typique et atypique. Identification de problèmes chez adulte et l'aîné. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
- Outils d'évaluation pour adultes et aînés. Tableaux cliniques. Hypothèses et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation chez la population adulte et aînée. Comportement et troubles associés. Collaboration avec intervenants et famille.
 - Parole
 - Langage oral et écrit
 - Communication sociale
 - Alimentation et déglutition
 - Anatomie et physiologie

- **Collaboration interprofessionnelle en sciences de la santé 1 (H) et 2 (H)**

- Développement de compétences au travail en équipe clinique et sensibilisation aux différents curriculums des programmes de formation professionnelle reliés au réseau de la santé.
- Initiation, découverte et réflexion sur les divers enjeux et bénéfices de la collaboration interprofessionnelle centrée sur le patient et ses proches.

- **Notions de psychométrie pour l'orthophonie (H)**

- Le cours vise à développer les connaissances en psychométrie pour comprendre et utiliser le matériel d'évaluation et de dépistage en orthophonie. Notions de validité et de fidélité. Échantillonnage, normes et scores.

- **Introduction à l'intervention orthophonique (H)**

- Ce cours présente des notions transversales pour le processus d'intervention orthophonique : Modèles d'interventions; Contextes d'intervention, Plan d'intervention orthophonique; Mesure du progrès; Tenue de dossier; Éthique clinique et déontologie.

- **Intervention orthophonique au préscolaire 1 (H)**

- Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle d'âge préscolaire: Approches spécifiques au préscolaire; Milieux de vie; implication de la famille.

- **Intervention orthophonique au scolaire 1 (H)**
 - o Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle d'âge scolaire.
- **Intervention orthophonique de l'adulte et l'aîné 1 (H)**
 - o Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle adulte et aînée : Approches d'intervention selon les types de difficultés; Actualisation MDH/PPH selon l'âge; Isolement.
- **Activité d'intégration 1 (H)**
 - o Ce cours vise l'intégration des connaissances et des compétences développées jusqu'ici dans le cadre d'activités pratiques en orthophonie.
- **Évaluation des troubles de la parole et de la voix (É)**
 - o Anatomie et physiologie. Outils spécifiques à l'évaluation de la parole. Tableaux cliniques (troubles de la parole, de la fluidité et de la voix et de la résonance). Hypothèses diagnostiques et conclusion orthophonique. Troubles associés.
- **Évaluation orthophonique de la déglutition (É)**
 - o Dépistage et évaluation des problématiques d'alimentation et de déglutition chez la population pédiatrique et adulte. Analyse et interprétation de l'examen vidéofluoroscopique.
- **Intervention orthophonique au préscolaire 2 (É)**
 - o Le cours vise à développer des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez les enfants d'âge préscolaire. Guidance et formation d'intervenants. Planification du suivi et documentation du progrès.
- **Intervention orthophonique adulte et aîné 2 (É)**
 - o Le cours vise à développer des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez la population adulte et aînée : Approches et techniques en dysphagie, aphasic, dysarthrie; Soutien aux proches; Réinsertion sociale.
- **Stage 1 en orthophonie – ORT 6051 (É)**
 - o Ce stage de 6 jours dans un milieu clinique permet à l'étudiant de mobiliser les compétences qu'il a développées et qui sont requises pour réaliser les situations professionnelles.

Cours suivis À LA MÊME SESSION que le Stage 2 en orthophonie - ORT 6052

Effectués au cours de la MPO-80-1

Trimestre 4/ Session Automne (A2)

- **Évaluation de cas complexes – ORT 6150 (DÉBUT A2)**
 - o Outils et approches pour l'évaluation de cas complexes en orthophonie. Diagnostic différentiel complexe, diagnostics multiples. Programmes gouvernementaux et communautaires. Multiculturalisme et multilinguisme.
- **Données probantes en orthophonie – ORT 6303 (DÉBUT A2)**
 - o Le cours vise à développer les habiletés à faire l'évaluation critique de la recherche en orthophonie et à communiquer la recherche. En particulier, il misera sur les capacités à se servir des données probantes pour orienter les pratiques.
- **Pratique en troubles acquis - ORT 6533 (A2)**
 - o Le cours vise à développer des compétences reliées à l'intervention auprès des clientèles plus complexes qui présentent des troubles acquis (aphasie, dysarthrie, dysphagie, troubles pragmatiques, etc.). Outils de suppléance à la communication orale.

– **Pratique en dysphagie pédiatrique et adulte – ORT 6553 (A2)**

- Intervention auprès des clientèles pédiatriques et adultes plus complexes qui présentent des troubles d'alimentation/déglutition.

– **Collaboration en Sciences de la Santé - CSS 3900 (MI A2)**

- Atelier de simulation en sciences de la santé. Approfondissement des concepts de collaboration. Activités de formation interprofessionnelle lors de stages dans les milieux cliniques (réels ou simulés).

– **Intervention orthophonique au scolaire 2 - ORT 6522 (FIN A2)**

- Le cours cible des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez les enfants d'âge scolaire : Réponse à l'intervention; intervention en classe; Actions auprès des collaborateurs; Planification du suivi; documentation du progrès.

– **Pédagogie et promotion - ORT 6601 (FIN A2)**

- Le cours vise à développer un projet de promotion de la profession ou de la défense des intérêts des clientèles. Ce projet s'appuiera sur une démarche de raisonnement clinique en orthophonie.